

Politique sur la confidentialité des clients

Vue d'ensemble

Patrimoine Richardson et ses filiales et sociétés affiliées (les « sociétés affiliées ») s'engagent à protéger la confidentialité de vos renseignements personnels. Nous croyons que la confidentialité des renseignements personnels de nos clients est d'une importance capitale.

Notre politique de confidentialité est conçue pour respecter ou dépasser les normes de confidentialité établies par le *Code type sur la protection des renseignements personnels de l'Association canadienne de normalisation* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques du Canada*.

Nous utilisons l'expression « renseignements personnels » pour désigner la plupart des types de renseignements pouvant être liés à une personne identifiable. Il peut s'agir, par exemple, votre nom, votre adresse résidentielle et votre numéro de téléphone, votre adresse de courriel et tout renseignement financier que nous détenons à votre sujet. Les renseignements figurant sur votre carte professionnelle (comme l'intitulé de votre poste, votre adresse professionnelle, votre numéro de téléphone professionnel et votre numéro de télécopieur) ne sont généralement pas considérés comme des renseignements personnels.

Les dix principes directeurs

Principe 1 – Responsabilité : Nous sommes responsables du maintien et de la protection des renseignements personnels à votre sujet que nous détenons. Pour remplir ce mandat important, nous avons désigné un responsable de la protection des renseignements personnels chargé d'assurer la conformité à notre politique de confidentialité.

Principe 2 – Détermination des fins : Nous déterminerons les fins auxquelles les renseignements personnels sont recueillis avant ou au moment où ils sont recueillis.

Principe 3 – Consentement : Nous obtiendrons votre consentement pour la collecte, l'utilisation ou la divulgation de renseignements personnels, à moins qu'une telle obligation ne soit pas inscrite dans la loi, la réglementation ou un principe d'autoréglementation. Vous pouvez retirer votre consentement à certaines utilisations ou divulgations de vos renseignements personnels sur présentation d'un préavis raisonnable. Le retrait du consentement peut entraîner la perte de certains privilèges et notre capacité à vous fournir des produits ou des services. Le consentement ne peut pas être retiré si vos renseignements doivent être utilisés ou divulgués en vertu de la loi ou des dispositions d'un contrat.

Principe 4 – Limitation de la collecte : Nous recueillerons vos renseignements personnels par des moyens juridiques et dans la mesure nécessaire pour répondre aux objectifs définis.

Principe 5 – Limitation de l'utilisation, de la communication et de la conservation : Nous pouvons utiliser ou divulguer vos renseignements personnels uniquement aux fins auxquelles ils ont été recueillis, à moins que vous n'y consentiez autrement. Il existe certaines exceptions à cet égard, par exemple en présence d'une obligation en vertu de la loi, de la réglementation ou d'un principe d'autoréglementation ou dans d'autres circonstances décrites ci-dessous. Nous conserverons vos renseignements personnels uniquement pendant la période requise pour remplir l'objectif pour lequel ils ont été recueillis ou comme

l'exige la loi, la réglementation ou un principe d'autoréglementation.

Principe 6 – Exactitude : Nous conserverons vos renseignements personnels tels que vous nous les avez fournis, dans leur forme exacte, complète et à jour, selon ce qui est nécessaire pour remplir les objectifs pour lesquels ils doivent être utilisés. Il vous incombe de nous informer de tout changement pertinent à vos renseignements personnels.

Principe 7 – Mesures de sécurité : Nous protégerons vos renseignements personnels par des mesures de sécurité appropriées à leur niveau de sensibilité.

Principe 8 – Transparence : Dès la réception de vos renseignements personnels, nous mettrons à votre disposition les politiques et les pratiques qui s'appliquent à la gestion de vos renseignements personnels.

Principe 9 – Accès aux renseignements personnels : À votre demande, sauf interdiction aux termes de la loi, de la réglementation ou d'un principe d'autoréglementation, nous vous ferons parvenir les renseignements personnels à votre sujet que nous avons dans nos dossiers, et vous serez informé de leur existence, de leur utilisation et de leur divulgation. Vous pouvez également vérifier leur exactitude et son exhaustivité et demander de les modifier, au besoin. Afin de protéger les renseignements personnels, vous pourriez être tenu de fournir les informations suffisantes à votre identification pour que nous puissions autoriser l'accès à votre dossier.

Principe 10 – Plaintes et suggestions des clients : Pour toute question ou demande sur la politique de confidentialité de Patrimoine Richardson, communiquez avec notre responsable de la protection des renseignements personnels en composant le 1 866 263-0818.

Collecte, utilisation et communication des renseignements personnels

Patrimoine Richardson peut recueillir des renseignements personnels à votre sujet, notamment les renseignements relatifs à la connaissance du client énoncés ci-dessus dans le présent livret, ainsi que dans le document d'information sur la relation, au cours de notre relation avec vous à partir des renseignements que vous nous fournissez lorsque vous remplissez des formulaires ou que vous nous rencontrez en personne, à partir des agences d'évaluation du crédit et d'autres institutions financières, à partir des renseignements que nous recueillons automatiquement lorsque vous visitez notre site Web, comme les témoins et les paramètres du navigateur, et à partir d'autres sources.

Nous pouvons utiliser vos renseignements personnels pour vérifier votre identité, pour ouvrir un compte auprès de nous, pour communiquer avec vous, pour vous protéger contre la fraude et les erreurs, pour comprendre vos besoins et votre admissibilité aux services, pour vous recommander des produits et services particuliers qui répondent à vos besoins, pour donner suite aux instructions ou ordres transmis à vos conseillers, pour fournir des services continus à vos comptes, pour exploiter notre société et pour nous conformer aux exigences légales et réglementaires.

Patrimoine Richardson peut divulguer vos renseignements personnels à nos sociétés affiliées et à des entités connexes, y compris notre courtier chargé de compte, à des agences d'évaluation du crédit et à des institutions financières, conformément aux lois applicables, aux fins décrites ci-dessus. Nous pouvons transférer tout renseignement personnel que nous possédons à votre sujet dans le cadre d'une fusion ou d'une vente visant la totalité ou une partie de nos activités ou la totalité ou une partie des activités de l'une de nos sociétés affiliées, ou dans le cadre d'une réorganisation d'entreprise ou d'une vente d'actions.

Nous pouvons également divulguer vos renseignements personnels s'il nous est nécessaire de recouvrer une dette auprès de vous, et lorsque nous recevons une ordonnance, une citation à comparaître, un mandat ou toute autre exigence légale émise par une cour, un tribunal, un organisme de réglementation ou toute autre personne ayant compétence pour exiger la divulgation de renseignements personnels, et dans la mesure où cela est autorisé par les lois applicables.

Vos renseignements personnels peuvent être utilisés ou stockés par nous, nos sociétés affiliées, nos entités connexes, notre courtier chargé de compte, et nos fournisseurs de services tiers, nos fournisseurs, nos sous-traitants ou nos mandataires (les « fournisseurs de services ») à l'extérieur du Canada. Nous exigeons de nos fournisseurs de services et de nos sociétés affiliées qu'ils protègent vos renseignements personnels. Nos fournisseurs de services utiliseront ces renseignements pour fournir des services en leur nom, tels que des services de recherche, de production de rapports, d'exploitation, de marketing, de traitement des données ou des services semblables afin que Patrimoine Richardson puisse vous fournir ses services. Les fournisseurs de services de Patrimoine Richardson peuvent être responsables du traitement ou de la manipulation de vos renseignements personnels pour fournir ces services. Les fournisseurs de services ne reçoivent que les renseignements nécessaires à l'exécution des services demandés par Patrimoine Richardson et conformément à nos politiques de confidentialité et à nos pratiques de sécurité. Ces fournisseurs de services peuvent être situés au Canada ou à l'étranger. Si l'un de nos fournisseurs de services est situé dans un territoire étranger, vos renseignements personnels peuvent être traités et stockés dans ce territoire étranger et peuvent être assujettis aux lois de ce territoire étranger où sont situés les fournisseurs de services. Par conséquent, vos renseignements

personnels peuvent être accessibles aux tribunaux, aux autorités policières et aux autorités de sécurité nationale de ce territoire étranger. Vous reconnaissez, acceptez et consentez à la collecte, à l'utilisation, à la divulgation et au traitement de vos renseignements personnels tels qu'ils sont décrits ci-dessus.

Nous pouvons également recueillir, utiliser, divulguer et traiter vos renseignements personnels à toute fin requise ou autorisée par la loi. Vous pouvez communiquer avec notre responsable de la protection des renseignements personnels au 1 866 263-0818 si vous avez des questions ou des préoccupations, ou pour déposer une plainte.